

On Fri, Jun 5, 2020 at 2:36 PM André Gilles <Gilles.Andre@fr.ch> wrote:

Monsieur,

La thématique de la prise en compte de la durabilité dans la stratégie des placements financiers a été identifiée comme importante par le Comité de la CPPEF depuis plusieurs années déjà. Dès 2012, des discussions de fond ont été menées dans le but d'identifier les risques majeurs liés aux investissements de sociétés réputées peu respectueuses de la durabilité. Le Comité a arrêté sa propre définition de la durabilité en établissant une liste de critères ESG (Éthique/Social/Gouvernance), résumés sous le terme générique d'éthique. Afin de concrétiser les décisions prises, les directives sur les placements de la Caisse de prévoyance du personnel de l'État (Directives de placement) ont été modifiées le 1er janvier 2015.

L'article 5, chapitre II de ces directives énonce une liste d'exclusion des placements contraires à l'éthique. Ces critères couvrent les secteurs de l'armement, de l'énergie nucléaire, de la production de cigarettes, des jeux de hasard, de la pornographie et de la production d'OGM. La portée de cet article 5, additionnée aux critères ESG que nos partenaires financiers se sont eux-mêmes imposés, font qu'à l'heure actuelle, la grande majorité des investissements de la CPPEF, hors immobilier direct, respectent des standards de durabilité et d'éthique de bon niveau. Les problématiques climatiques et de la transition énergétique ne sont traitées qu'au travers de l'énergie nucléaire. Toutefois, les récents développements en la matière, avec la fixation d'objectifs du Conseil fédéral dans la réduction des émissions carbone, incitent le Comité à poursuivre ses réflexions et à évaluer l'opportunité de faire évoluer les critères favorisant, respectivement défavorisant les investissements.

De plus, en parallèle à ces réflexions, le Comité de la CPPEF a d'ores et déjà décidé deux mesures fortes :

1. Participer à deux "engagement pool" (programmes de discussion), suisse et international, d'ETHOS, fondation suisse pour un développement durable. Par ce biais, la CPPEF favorise le dialogue avec les entreprises cotées pour les faire évoluer dans leur pratique de la durabilité. ETHOS, expert de ces questions, a défini un programme couvrant les aspects de gouvernance d'entreprise, des conditions de travail et du respect des droits humains, mais également des questions liées à l'environnement, à la transition énergétique et à l'empreinte carbone.
2. Reconduire une analyse ESG des investissements actuels axée également sur le bilan carbone de nos portefeuilles. Les résultats de cette étude ont été reçus récemment. Ils sont en cours d'analyse par les experts de la Commission de placement de la Caisse. Fort de ces résultats dite commission fera des propositions concrètes et réalistes de réduction des émissions carbone de nos portefeuilles. L'objectif de la Caisse est une amélioration matérielle de la notation ESG de nos placements, y compris la réduction de l'empreinte carbone. Pour cette dernière, une réduction dans la proportion mentionnée dans le document « Recommandations » de l'Alliance Climatique est envisageable à moyen terme. Pour ce faire, la Caisse collabore avec des experts. Ces objectifs sont assortis de contraintes :
 - a. L'augmentation des frais de gestion totaux directement causée par

l'orientation ESG doit être minime.

b. La diversification entre gérants doit être maintenue.

c. Le risque actif du portefeuille par rapport à son univers de placement doit rester contenu et contrôlé.

Par la suite, le Comité de la Caisse décidera de l'opportunité et du mode de communication sur cet objectif ESG.

Vous constatez dans notre rapport de gestion 2019 et par ces lignes que la CPPEF active dans la recherche de solutions pérennes en lien avec les investissements durables. Il est, dès lors, un peu frustrant de lire votre conclusion « Tendances 2018-2020 » Stagnante alors qu'un virage net a été entrepris avec les initiatives mentionnés ci-dessus. Bien heureusement ce ne sont pas vos conclusions qui nous poussent à agir mais bel et bien une prise de conscience responsable du Comité de la Caisse.

Meilleures salutations

Gilles André